

Étude Fédésap : qui sont réellement les entrepreneurs du secteur du Domicile ?

Paris, le 31 janvier 2024



Soucieuse d'être au plus près des préoccupations des professionnels du domicile, et après différentes crises inédites (Covid, inflation, recrutement...), la Fédésap a souhaité reconduire son baromètre initié en 2016. Encore trop souvent confrontés à des préjugés liés à leur volonté d'investir dans un secteur pas comme les autres, les dirigeants des Services à Domicile, via cette enquête, viennent tordre le cou à nombre d'idées reçues.

Entre clichés et *a priori* : portrait de dirigeants pas comme les autres

Principalement guidés par leur souhait de répondre à une utilité sociale croissante et de créer des emplois de proximité non délocalisables, 56% de ces dirigeants sont des femmes, travaillant pour la majorité d'entre eux plus de 49 heures par semaine pour 19 jours de congés annuels, et gagnant moins de 2 000 euros nets par mois pour un 1/3 d'entre eux.

Portrait-robot des entreprises du domicile : entre structuration et nécessaire agilité

Très éloignées des problématiques du CAC-40, les entreprises du secteur font preuve d'une grande résilience dans un contexte difficile. Ainsi, 80% d'entre elles passent le cap des 5 ans d'activité. Soucieuses de proposer une offre sur l'ensemble des territoires, 72% d'entre elles interviennent en zone rurale.

Créateurs d'emplois et de richesses pour l'économie française, les acteurs du domicile restent des structures à taille humaine, en croissance constante. Ainsi, 60% des services emploient entre 10 et 50 ETP et réalisent entre 250 K€ et 1 M€ de chiffre d'affaires.

Avenir du secteur : des structures prudentes mais résolument tournées vers les enjeux de demain

L'ensemble des acteurs du domicile font face à des défis sociétaux majeurs : nécessité de mieux accompagner les familles dans leur équilibre vie personnelle – vie professionnelle, nécessité de soutenir au mieux le choc démographique à venir des papy boomers, nécessité de renforcer l'aide apportée aux personnes en situation de handicap.

Dans ce contexte, les dirigeants font face, comme tant d'autres secteurs, à des freins persistants au développement de leur activité : fiscalité, tensions RH, complexité réglementaire et administrative, sous-financement public (APA – PCH – PAJE), concurrence déloyale...

Prudents et responsables face à l'avenir, les entrepreneurs souhaitent néanmoins développer leur offre de services et ouvrir de nouvelles agences.

Acteurs essentiels du maillage territorial et du bien-vivre ensemble, au même titre que les boulangers, les buralistes et les pharmaciens, les structures de Services à la Personne constituent une infrastructure irremplaçable pour une France en pleine mutation.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une étude de :  **Observatoire
National
du Domicile**

[Télécharger l'étude](#)

Contact presse :

Anne Richard
Responsable Médico-social et Affaires Publiques
Courriel : arichard@fedesap.org
Tél : 06 07 70 42 52